



M. Christian CAMBON, Président de la commission des Affaires étrangères et des forces armées du Sénat

Mme Françoise DUMAS, Présidente de la commission de la Défense et des forces armées de l'Assemblée nationale

M. Laurent LAFON, président de la commission de la Culture, de l'éducation et de la communication du Sénat

M. Roland LESCURE, Président de la commission des Affaires économiques de l'Assemblée nationale

Mme Sophie PRIMAS, Présidente de la commission des Affaires économiques du Sénat

M. Bruno STUDER, Président de la commission des Affaires culturelles et de l'éducation de l'Assemblée nationale

Paris, le 3 février 2022

Mesdames et Messieurs les Présidents de commission,

Chers collègues,

La présidence française du Conseil de l'Union européenne s'est ouverte dans un contexte fait de nombreux défis face auxquels l'Union doit affermir ses acquis et persévérer dans la lutte contre la pandémie, dans la relance de l'économie, la consolidation de son modèle social et son affirmation comme force motrice mondiale de la lutte contre le changement climatique. Mais l'Europe doit dans le même temps renouveler ses modes de pensée pour se placer au premier rang, en solidarité et en autonomie, dans la nouvelle économie qui émerge.

Au centre de cette économie figurent naturellement les questions du numérique et, de plus en plus, du spatial. Le champ sans cesse croissant des technologies numériques dans le spatial (gestion de l'énergie au travers de la surveillance du changement climatique, nouveaux modes de positionnement des transports, numérisation du quotidien via les objets connectés), qui attire de nouveaux acteurs privés (New Space) et génère de nouveaux espaces de conflictualité (course aux armements et tirs anti-satellites, déploiements des satellites militaires, espionnage) offre autant d'opportunités économiques et de défis de souveraineté pour l'Union européenne et les États membres. C'est pourquoi nous avons estimé indispensable d'échanger avec vous sur la

**compétitivité de l'industrie spatiale européenne face à la montée en puissance de la nouvelle économie de l'espace et aux enjeux de défense**, afin que vous nous exprimiez votre vision de la future politique industrielle et de la contribution de la défense européenne.

Nous pensons aussi que le rayonnement culturel, adossé aux outils numériques qui en bouleversent les pratiques, est une condition clef pour peser dans le monde de demain. Ainsi, notre second débat portera sur le soutien que pourraient apporter l'Union européenne et les États membres, en synergie, en particulier dans les domaines du numérique, aux **industries culturelles européennes** si durement affectées par les crises sanitaire et économique.

L'**Assemblée nationale** a dû renoncer à vous accueillir physiquement le 7 février dernier à Toulouse en raison de la situation sanitaire, et a choisi de **reconduire cette conférence le 2 mars prochain** par visioconférence.

Conformément à l'usage, chaque parlement pourra déléguer jusqu'à quatre présidents de commission, ou leurs représentants, à la visioconférence.

Nous nous réjouissons que vous participiez nombreux aux débats et vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs les Présidents, chers collègues, l'expression de notre haute considération.

**M. Christian CAMBON**

Président de la commission des Affaires étrangères et des forces armées du Sénat

**Mme Françoise DUMAS**

Présidente de la commission de la Défense et des forces armées de l'Assemblée nationale

**M. Laurent LAFON**

Président de la commission de la Culture, de l'éducation et de la communication du Sénat

**M. Roland LESCURE**

Président de la commission des Affaires économiques de l'Assemblée nationale

**Mme Sophie PRIMAS**

Présidente de la commission des Affaires économiques du Sénat

**M. Bruno STUDER**

Président de la commission des Affaires culturelles et de l'Éducation de l'Assemblée nationale